

Paris, le 15 octobre 2025

Situation critique pour les grandes cultures : Le maïs ne fait pas exception !

A l'occasion de sa conférence de presse annuelle tenue hier autour du bilan de la campagne 2025 et des enjeux de la filière, l'AGPM a porté un message fort : les producteurs de grandes cultures en général et de maïs en particulier, font face à une crise multifactorielle sans précédent multifactorielle qui doit nous alerter. L'addition d'une conjoncture économique délétère, d'entraves à l'acte de production multipliées et de concurrences déloyales croissantes sans aucune protection de nos marchés, nous mettent en risque majeur. L'heure est grave, il faut agir rapidement !

Après un cycle très exposé à de nombreux aléas climatiques, notamment durant la période estivale, les résultats de la campagne se révèlent, comme attendu, dans une moyenne basse. A noter, que selon nos estimations, les surfaces de maïs grain à près d'1,45 million d'hectares sont en baisse de 5%, après une hausse importante de 12% en 2024. Les données de l'institut Arvalis annoncent une production de 12,9 millions de tonnes de maïs grain soit une baisse de 4,2% par rapport à la moyenne 2020-2024 et un rendement de 88,5 quintaux/hectare, soit une diminution de 3,4% par rapport à la moyenne quinquennale.

Cette instabilité en termes de niveau des surfaces et de rendement, année après année, doit interroger dans un contexte où, en France, comme en Europe, la tendance de fond est à la contraction des surfaces et de la production de maïs. On rappelle que la France a perdu 500 000 hectares en 10 ans et l'Europe près d'1 million. Nous avons donc besoin instamment d'apporter de la sécurité aux agriculteurs dans leur capacité à bénéficier de moyens de production adaptés et de prix rémunérateurs pour favoriser le choix de la plante maïs dans les assolements.

Aujourd'hui, le compte n'y est pas et l'AGPM tient à alerter sur les conséquences à court terme d'une conjonction de problématiques mortifères pour la filière maïs, avec notamment des charges qui ont explosé et des prix en berne, des moyens de production toujours plus contraints et une concurrence déloyale accrue. Nous notons, dans le détail, plusieurs points alarmants :

- **Une conjoncture économique délétère qui appelle à activer la réserve de crise l'Union européenne rapidement et à ne pas augmenter la fiscalité des exploitations dans le cadre des PLF et PLFSS 2026**
 - Un ciseau de prix renforcé par un niveau de charges encore très élevé (intrants, matériel, etc.) et des prix à leur plus bas niveau depuis plus de 15 ans, et ce en raison notamment de récoltes records aux Etats-Unis et au Brésil. Les coûts de production étant bien supérieurs aux prix de marchés, il sera impossible pour les producteurs de rémunérer leur travail.

- Pour la 3ème année consécutive, le revenu courant avant impôts (RCAI) moyen est négatif pour les producteurs de maïs et près de 80% d'entre eux se retrouvent avec un revenu inférieur à 1 SMIC (négatif ou entre 0 et 1 SMIC). Si les comptes ne reviennent pas dans le vert, c'est la faillite assurée pour de nombreuses exploitations.
- **Des moyens de production qui doivent être libérés pour encourager la production et l'avenir de notre agriculture, de nos filières et de nos territoires**
 - Sur les intrants : les impasses techniques et les cas de surtransposition réglementaire se multiplient en matière de produits phytosanitaires tandis que le prix et la disponibilité des engrais azotés, sans ouverture commerciale sur d'autres origines que la Russie et en raison des incertitudes liées à la mise en œuvre du MACF inquiètent.
 - Sur l'accès à l'eau : il est urgent de faire appliquer les avancées de la loi « Contraintes », notamment en appliquant la réalisation systématique d'études socioéconomique, de développer les solutions de stockage et de favoriser l'irrigation.
 - Sur l'innovation : face à nos défis de croissance productive durable avec faible impact environnemental, il est urgent d'avoir accès à l'ensemble des outils disponibles. Nous appelons à conclure sur la réglementation NBT pour bénéficier au plus vite d'un cadre adapté à l'investissement et à leur usage en Europe.
- **Une concurrence déloyale accrue et un manque de cohérence globale qu'il faut corriger pour garantir la protection de nos marchés et répondre à notre objectif de souveraineté**
 - En plein débat sur l'avenir de la PAC, nous dénonçons le projet de baisse de 20% du budget actuellement sur la table et appelons à doter la PAC d'un budget ambitieux indexé sur l'inflation, à la recentrer sur l'acte de production et à limiter les subsidiarités.
 - Sur les accords commerciaux, avec le Mercosur comme l'Ukraine, nous demandons une stricte réciprocité des normes de production avec nos partenaires ainsi que la révision des prix d'intervention pour une meilleure protection de nos marchés et des droits de douane efficaces !

« La situation pour les producteurs de grandes cultures en général, et de maïs en particulier est aujourd'hui critique. Les difficultés économiques sont au plus haut avec des charges qui ont explosé et des prix en berne, les moyens de production sont entravés et une concurrence déloyale accrue menace la pérennité de notre agriculture, insuffisamment protégée. Sans des réponses à nos demandes et des actes concrets, c'est notre survie qui est en jeu ! », **déclare Franck Laborde, président de l'AGPM.**

Chiffres clés

2,7

millions d'hectares
Toutes surfaces de maïs

25

millions de tonnes
Tous types de maïs

150 000

producteurs
Toutes filières de maïs

L'AGPM en bref

Président : Franck LABORDE
Directrice générale : Céline DUROC

L'AGPM (Association Générale des Producteurs de Maïs) est une association du réseau de la FNSEA représentant les intérêts des producteurs français de maïs et de l'ensemble des filières maïs (grain, fourrage, semence, doux et pop-corn).

Site Internet : www.maizeurop.com

Contact presse

Cécile BRUN - Bazaille Consulting
cecile.brun@bazailleconsulting.com
06.42.93.30.40

Guillaume LE HOAN - AGPM
guillaume.le-hoan@agpm.com
06.16.04.42.30

